



# Bulletin d'Information de l'USR 18

\* \* \* \* \*



**LE COURRIER**  
**des Retraité·e·s C.G.T. du Cher**

**Octobre 2025**

## Edito

### Budget 2026 : une année noire pour les français

Pour faire peur aux français Bayrou explique que la dette s'accroît de 5 200 euros par seconde. À ce compte-là, nous pouvons lui rétorquer que 6 700 euros par seconde sont offerts en cadeaux aux capitalistes.

Un calcul simple à faire puisque la commission d'enquête du Sénat a rendu son verdict en juillet dernier : le grand patronat a touché **211 milliards d'euros** de cadeaux fiscaux et **80 milliards d'euros** d'exonérations de cotisations sociales sans aucun contrôle.

Le grand patronat se voit exclu de toute contribution pour sauver le pays d'une mort certaine puisque le Premier ministre a déclaré « notre pronostic vital comme état est engagé ».

La douloureuse c'est pour les salariés, les retraités et les chômeurs.

C'est aussi pour les services publics.

Un seul exemple : le plan Bayrou prévoit la baisse de 6 milliards du budget des hôpitaux publics, l'équivalent de 130 000 postes d'infirmières.

Ils nous ressortent leurs solutions mais cela produit toujours les mêmes effets : explosion du chômage, de la pauvreté donc moins de rentrées fiscales, de recettes sociales et donc augmentation du déficit public...

C'est un cercle vicieux et pourtant le pays n'a jamais été aussi riche.

Mais ces richesses sont accaparées par une minorité qui refuse de payer sa juste part d'impôts.

Censurer ce gouvernement au service des ultra riches, évidemment, mais les retraités doivent être présents dans les initiatives comme :

- signer la pétition : **la sécu, c'est vital** ;
- exiger le maintien du système de retraite par répartition ;
- lutter pour un droit à la santé répondant aux besoins liés au vieillissement de la population et au grand âge ;
- sans oublier l'augmentation des retraites et **NON** à la suppression de l'abattement des 10 % sur les impôts et la mise en place de la TVA sociale.

Roger Ménigot

**TOUS DANS LES ACTIONS À VENIR AUX CÔTÉS DES ACTIFS**

## Sommaire

- Page 1** Édito
- Page 2** Humeur
- Page 3** Loi sur la fin de vie – Coup de gueule
- Pages 4** Témoignage: Ma 1ère fête de l'Huma  
Coup de gueule
- Page 5** Pour un service public d'hélicoptères  
sanitaires
- Page 6** Reconnaissance de l'État de Palestine

## CONJUGUONS LE PLAN DE RIGUEUR

Je paye la dette  
Tu payes la dette  
Il paye la dette  
Nous payons la dette  
Vous payez la dette  
Ils s'enrichissent



## Humour

La CGT est très dynamique pour l'organisation de manifestations contre la réforme des retraites, contre la retraite par capitalisation

qui n'apportera que des retraites précaires car liées au pouvoir financier, pour l'augmentation des salaires, l'égalité femme-homme. Elle se bat pour l'arrêt de la casse de nos services de santé au profit du privé et pour la défense des autres services publics, éducation, police, poste, et tous les autres. Toutes ces manifestations sont nécessaires.

Cependant depuis de nombreuses années les employeurs, qu'ils soient privés ou publics, ne cherchent que l'individualisme pour les salariés et fonctionnaires. Alors pourquoi jouer le jeu de ces employeurs en ne manifestant que pour une à deux revendications, de manière dispersée ?

Il nous faut répéter sans cesse l'intégralité de nos revendications et luttes pour la conservation de nos conquises sociales.

Agriculteurs, fonctionnaires des services de l'État, professionnels de santé, salariés, taxis, SNCF, RATP, chauffeurs routiers, EDF, GDF, etc. etc., c'est tous ensemble que nous devons agir. Nous devons lutter contre les politiques française et européenne qui desservent les Français et les Européens. Les politiciens actuels ne sont que des pantins au service du pouvoir financier qui n'est autre que les milliardaires, Davos, Cac 40 et autres. Ceux-ci ont un poids incommensurable ! Ce sont eux les maîtres du monde. Ils ne veulent qu'une chose, encore plus d'argent, quelles qu'en soient les conséquences au niveau social : de plus en plus de pauvres et de précarité à tous les niveaux d'âge.

Que dire de nos délégués syndicaux, convoqués au tribunal pour casser les syndicats trop revendicatifs ?

Que dire du remaniement du Code du travail, qui n'a été fait que pour satisfaire les employeurs et desservir les salariés ?

Que dire des hausses de prix alimentaires et non alimentaires, carburants, et des indices des prix, trafiqués pour nous tromper ?

Que dire de ce que nous avons subi et subissons encore de cette période covid ?

Que dire de la politique agricole, Mercosur ?

Que dire de la corruption (non pardon cela n'existe pas en France !! « sic ! ») ?

Que dire de la désindustrialisation de la France et des

fermeture d'entreprises par centaine ?

Que dire de la gestion de notre Sécurité sociale, reprise en force par les gouvernements, pour se servir et redistribuer aux autres budgets, en « responsabilisant » les citoyens ?

Que dire de ces hommes politiques condamnés par la justice et qui pourtant continuent dans la politique ?

Que dire des plans, des aides aux entreprises sans contrepartie, comme par exemple le CICE ou les exonérations de cotisations qu'ils osent appeler *charges* ?

Que dire des dividendes gargantuesques versés aux actionnaires ?

Que dire de l'usage intensif des pesticides ?

Que dire de l'IA qui pourrait être une vraie avancée si son usage n'était détournée pour manipuler l'opinion, déshumaniser les relations en particulier dans les services publics.

Que dire des guerres : Ukraine-Russie, Israël-Gaza, mais aussi des conflits dans les pays d'Afrique et ailleurs et dont on ne nous parle pas...

Que dire de la manipulation du climat, du réchauffement climatique, la guerre au CO<sup>2</sup> pour nous imposer des ZFE (zone à faible émission), des véhicules soi-disant non polluants ? Pour rappel l'atmosphère est constituée de 0.004% de CO<sup>2</sup> !!!! Tout cela pour nous soutirer encore plus d'argent aux profits des riches élites.

Que dire de cette Europe que les Françaises et Français ne voulaient pas, et qui est en train de nous ruiner alors que nous n'avons que des salaires, des retraites, des indemnités de chômage, et des aides de misères... ?

Cette liste est longue mais hélas non exhaustive.

L'état ne lèvera pas le petit doigt pour une lutte pour une ou deux revendications, il faut une réaction en masse des Français et Françaises.

Aujourd'hui, les événements nationaux, indiquent une volonté de sortir de notre tout petit confort, afin de dire STOP à toutes ces injustices, et à cette pauvreté que l'on nous impose en nous ponctionnant encore plus (*voir la pétition en ligne contre la loi Duplomb qui prévoit pesticides, augmentation des surfaces d'élevages, d'engraisage etc.*).

Alors pourquoi organiser des luttes syndicat par syndicat, organisation par organisation ?

Il nous faut globaliser nos actions avec tous, y compris gilets jaunes et autres. Seule la masse peut faire réagir les dirigeants politiques.

Regroupons-nous contre ce pouvoir politique, corrompu et asservi au pouvoir financier  
Philippe Houbron, secrétaire du syndicat des retraités multi-pro de St-Amand-Montrond



Manifestation du 10 septembre 2025 à Bourges

**TOUS ENSEMBLE  
DANS LA LUTTE  
POUR NOUS,  
NOS ENFANTS,  
PETITS-ENFANTS ET  
POUR CEUX À VENIR**

## Loi sur la fin de vie

La loi de fin de vie, suite mais non définitive. La montagne a accouché d'une souris. La valse des gouvernements devrait (encore) retarder l'examen de la proposition de loi au Sénat. (*pour référence, se reporter à notre bulletin d'information de l'USR du Cher de juin 2024*)

Adoptée par les députés, la double proposition de loi sur la fin de vie qui prévoit un meilleur accès aux soins palliatifs et légalise le suicide assisté, doit être examinée par le Sénat à partir du 7 octobre 2025. Mais l'instabilité gouvernementale menace l'adoption de cette grande loi sociétale.

Adoptée par les députés en première lecture le 27 mai dernier, la proposition de loi comporte en réalité deux textes, l'un sur les soins palliatifs et l'autre sur le droit à l'aide à mourir.

Le premier, le plus consensuel et voté à l'unanimité, prévoit une amélioration de l'accès aux soins palliatifs pour le confort des patients en fin de vie. Des « maisons d'accompagnement » doivent ainsi voir le jour, et chaque département devra être doté, d'ici 2034, d'une unité de soins palliatifs. Déjà là, se pose une question essentielle : *avec quel financement ?* car, faut-il le rappeler, le projet de budget de Bayrou prévoyait une baisse des dépenses de 5,5 milliard d'euros. Il est à craindre que le budget du gouvernement Lecormu ne soit du même acabit.

Le second texte, le plus sensible, légalise le suicide assisté, et de manière exceptionnelle l'euthanasie.

La loi précise que l'aide à mourir consiste à autoriser et à accompagner un malade qui en fait la demande à s'administrer une substance létale, ou à se la faire administrer par un médecin, un infirmier, s'il n'est pas en capacité physique ou psychologique d'y procéder lui-même. Elle définit cinq critères cumulatifs pour qu'un patient puisse en bénéficier : être majeur ; français ou résident étranger régulier et stable en France ; apte à manifester sa volonté de façon

libre et éclairée ; atteint d'une maladie grave et incurable avec un pronostic vital engagé à court ou à moyen terme ; victime de souffrances réfractaires (qu'on ne peut pas soulager) ou insupportables. Des critères qui doivent l'objet d'une évaluation par le corps médical.

Validée par l'Assemblée nationale, cette double proposition de loi doit être adoptée par le Sénat. Mais la crise politique fait craindre aux malades et aux soignants qui la soutiennent, un report des débats au printemps 2026.

Une réforme pourtant annoncée comme « phare » du quinquennat de Macron !...

« Il s'est déjà écoulé trois ans depuis la convention citoyenne sur la fin de vie » s'inquiète Yoan Brossard secrétaire général de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité, relayant la crainte de nombreux malades, devoir aller à l'étranger pour finir leur vie.

L'aide à mourir dans la dignité, ce n'est pas seulement une question médicale, c'est une question sociétale.

Si cette loi sur la fin de vie n'était pas adoptée avant la fin du quinquennat de Macron, ce serait un marqueur de plus de sa non-crédibilité.

De plus, on se voile la face en parlant d'un texte équilibré. Il ne l'a jamais été.

Ce texte donne le droit aux soignants de donner la mort aux patients qui le souhaitent sur des critères larges et flous. De plus, l'évaluation de la souffrance reste éminemment subjective.

Un éminent patron d'un service de soins palliatifs en région parisienne dénonce une « incompatibilité essentielle » entre les deux textes de la loi en discussion.

Comme on le dit fréquemment : affaire à suivre et au prochain numéro.

Michel Rousseau

## Coup de queue

Le 25 septembre dernier, je reçois, comme tous les retraités je suppose, un mail de ma caisse de retraite qui m'informe qu'« un changement est intervenu sur le montant net de votre pension fin septembre 2025. Cette modification est due au taux de Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu appliqué sur votre pension. Les services de l'administration fiscale ont recalculé votre taux de prélèvement à la source[...] Votre taux de prélèvement à la source est actualisé et communiqué aux

Touchez pas à mon pognon, bouseux !

caisses de retraites, afin d'être appliqué sur vos pensions versées en septembre ou octobre. » De fait, ma pension versée comme habituellement vers le 26 du mois, est amputée de près de 8€ (exactement 7,97€) soit 95,64€ pour une année complète.

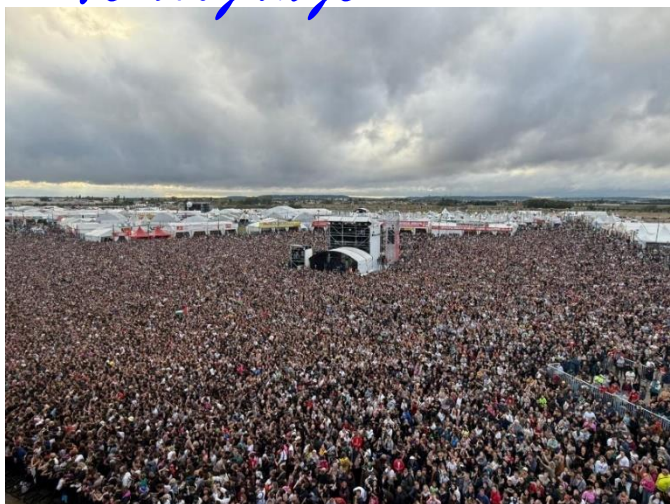
Aussi, ai-je voulu en avoir le cœur net et j'ai donc pris ma caleulette et les avis d'imposition 2024 (revenus 2023) et 2025 (revenus 2024). Et là stupeur ! alors que mes revenus (pension de retraite uniquement) a augmenté d'à peine 5% (4,94 exactement), mon impôt lui a bondi de 32,63% ! En gros, la maigre augmentation de ma pension servira presque en totalité à payer cette hausse de mon impôt... Et pendant ce temps-là, on crie au scandale quand on parle de taxer à 2%, 1800 personnes richissimes !

Vite, faut changer le système et se débarrasser du capitalisme !

Catherine Fourcade



## Témoignage



Fête de l'Humanité 2025 - 610 000 participants, record absolu

Un jour de septembre, mon camarade Dominique me propose d'aller à la fête de l'Huma, fête dont j'entends parler depuis mon adolescence sans trop savoir ce qu'il s'y passe. Alors afin de ne pas mourir idiot, j'ai accepté. Il me précise que l'on y va en bus en partant tôt le matin et en rentrant tard !! Finalement le tard était plutôt tôt le lendemain matin, 24h après le départ.

Le jour venu, départ de Saint-Amand-Montrond 5h du mat, passage par Bourges, Foëcy et Vierzon pour prendre d'autres camarades. Le bus est plein, direction Brétigny-sur-Orge.

Arrivés à quelques kilomètres du site la circulation se densifie et un fléchage de l'entrée et des différents parkings s'affiche. Le parking approche et nous voilà devant une surface gigantesque de barnums très impressionnante. Les bracelets nous sont remis en présentant notre enregistrement internet. Malgré une longue file, l'entrée se fait très rapidement.

Dès l'entrée, on est absorbé dans une ambiance musicale diffusée par les occupants des barnums. Un premier espace s'offre à la vue « l'agora de l'humanité »,

## Ma première Fête de l'Huma

vaste emplacement avec podium et un grand nombre de places assises afin de suivre débats et discours d'intervenant divers. C'est là que j'ai pu assister à l'interview de Sophie Binet ainsi qu'à un débat entre différents camarades d'entreprises diverses (ArcelorMittal entre autres). Ceux-ci ont pu présenter leurs difficultés face à la volonté du pouvoir financier de délocaliser, fermer les sites de production, licencier, etc.

D'autres espaces plus petits mais tout aussi importants s'offrent à moi. C'est comme ça que j'ai pu assister avec beaucoup de plaisir au discours de Fabien Roussel, très dynamique et très fédérateur, discours qui donne envie de foncer et d'agir en grève et manifestations diverses

comme les manifestations syndicales mais aussi pour la fin de la boucherie à Gaza, la reconnaissance de la Palestine, la lutte contre le pouvoir financier mondial ...

J'ai eu le plaisir également d'écouter Fabien Gay sénateur, au discours également très fédérateur...

En faisant le tour nous arrivons sur le stand CGT du Cher. En continuant notre tour nous découvrons les stands CGT, communistes, France insoumise etc., des régions de France métropolitaine mais aussi des territoires d'outre-mer. Chacun avec une spécialité culinaire, un petit creux que vous n'aurez pas de mal à combler pour un tarif abordable jusqu'au homard au prix conséquent...

Également des stands de pays étranger, Palestine Cuba, etc., avec leurs spécialités culinaires et musicales.

Une bibliothèque au centre du site m'a permis de voir une bonne quantité de publications syndicales, politiques mais aussi des romans ainsi que des livres pour enfants. J'ai pu acheter le livre de Philippe Martinez et le lui faire dédicacer : « Mon tour de Gaule ». Bref tout ce que l'on peut trouver dans une bibliothèque de grande taille pour le site.

Où que vous passiez c'est musique en tout genre, du romantisme des années 1930 au *boum-boum* d'aujourd'hui, et ce sur chacun des stands. Musique aussi sur les podiums dédiés par exemple : Adèle Castillon, Cassius, Fianso, Gims, La Haine, Meute, Patti Smith Quartet, Saïan, Youssou Ndour, Zamdane et beaucoup d'autres. Vous les connaissez ? Moi pas du tout ...

Ce que j'ai ressenti au milieu de cette foule, c'est une esprit bon enfant, respectueux, chaleureux et un enthousiasme débordant chez chacun des participants. C'est donc une journée que je n'oublierai pas et que je referai sans doute.

Philippe Houbron

Secrétaire Syndicat multipro des retraités de Saint-Amand-Montrond

## Coup de gueule

Sarkozy condamné à 5 ans de prison, voilà qui redonnerait presque confiance en notre justice. Pourtant, sur quasiment tous les plateaux de télévision, on nous parle d'injustice, d'une peine trop, beaucoup trop sévère. Et surtout, on s'indigne d'une exécution provisoire de la peine, alors que l'ancien Président de la République va déposer un recours. Pourtant, ceux-là mêmes qui hurlent à ce prétendu *déni de justice* ne s'offusquent pas de voir des pseudo délinquants, y compris de simples manifestants, présentés au juge en comparution immédiate après un entretien de quelques minutes avec leur avocat et expédiés aussitôt en prison. Eux aussi pourraient faire appel, d'ailleurs certains le font. Mais non, ils restent enfermés en attendant que leur appel soit étudié. Finalement, à bien y réfléchir, notre justice a encore du chemin à faire pour être véritablement indépendante et au service de tous les citoyens.

## Pour un service public d'hélicoptères sanitaires



Notre département possède une industrie principalement liée à l'armement. KNDS (ex Nexter), MBDA, DAGTt, etc. sont des fleurons de cette branche d'activité. L'expansion de ces entreprises est majeure, il suffit de voir les travaux en cours à la sortie de Bourges en direction de Saint-Florent. Ailleurs en France, existent aussi de nombreuses entreprises au service de l'armement, notamment dans le domaine de l'aviation, comme Airbus, Dassault Aviation. Les profits versés à leurs actionnaires ne cessent d'augmenter.

Dans le même temps, on assiste de plus en plus à des défaillances en matière de transports sanitaires hélicoptérés. En Ille-et-Vilaine, le SAMU du CHU de Rennes a été confronté à plusieurs interruptions de ce service. L'hélicoptère affecté au SAMU était en panne et la société à qui il appartient était incapable de fournir un engin de remplacement. Régulièrement, des hélicoptères SAMU restent cloués au sol : arrêts maladie de pilotes non remplacés, appareils en panne, etc. À chaque fois, c'est une perte de chance parfois lourde de conséquences pour des patients nécessitant une prise en charge dans un service spécialisé éloigné.

Car à la différence de nombreux pays, il n'existe pas en France de système public de secours sanitaire hélicoptéré. Tout le monde connaît les hélicoptères de la gendarmerie et de la Sécurité civile pour le secours en montagne ou en mer et on aperçoit régulièrement les hélicoptères affectés au SAMU se poser dans les hôpitaux. Mais il existe une grande différence entre ces services, d'un côté il s'agit d'un service public, de l'autre ce sont des compagnies privées répondant à des appels

d'offres. Par ailleurs la dotation d'un hélicoptère dans un SAMU ne relève pas d'un schéma national mais de l'initiative des responsables médicaux qui doivent monter un dossier et trouver des financements. De ce fait, la couverture du territoire est inégale et les moyens dépendent notamment de l'engagement ou non des collectivités locales, dont ce n'est normalement pas la mission, en termes de subventions. Ce mode de financement est d'ailleurs à l'origine d'inégalités territoriales flagrantes.

Ainsi, le CHU de Créteil (Val-de-Marne) s'est doté en juillet 2024 d'un nouvel appareil ultraperformant, mais son financement laisse quelque peu perplexe. Il a été créé

pour l'occasion un Groupement d'intérêt public « Transport sanitaire par hélicoptère en Île-de-France » financé pour 52% par l'ARS Île-de-France, 33% par l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) et 15% par la région Île-de-France. À noter que c'est la perspective des Jeux Olympiques de Paris qui a permis de finaliser le projet. Peu de régions ou même d'ARS ont de telles capacités de financement, et les hôpitaux en sont réduits à passer des contrats avec des sociétés privées via des appels d'offres. Mais on se trouve alors face à une situation classique de sous-traitance où les prestataires minimisent leurs coûts d'investissement et de fonctionnement pour maximiser leurs bénéfices.

C'est la raison pour laquelle, la CGT santé avec le syndicat des pilotes avait proposé, il y a près de 15 ans, au responsable du Conseil national des urgences hospitalières de créer un service public d'hélicoptères sanitaires. La proposition, favorablement accueillie, était un plan de maillage du territoire avec un parc d'hélicoptères géré par la Sécurité civile et affecté aux SAMU. L'intérêt était de s'adosser à un service de l'État ayant une compétence dans le domaine pour assurer cette mission de service public en association avec l'autre service public que sont les SAMU. Malheureusement, cette proposition n'a connu aucune suite, mais elle est encore plus d'actualité face à la dégradation actuelle du service.

Dans un tel cadre, on verrait tout l'intérêt d'utiliser les infrastructures, les compétences et le savoir-faire des salariés des usines d'aviation aujourd'hui quasiment exclusivement tournées vers l'aviation militaire, pour concevoir et fabriquer des appareils au service des populations. D'autant que la situation des engins aériens de sécurité civile (Canadair pour les incendies par exemple), est aujourd'hui catastrophique. La France possède 12 Canadair dont seulement 5 ou 6 sont réellement opérationnels. À noter que là-aussi, la maintenance de ces appareils est confiée à une entreprise privée (Sabena Technics).

Comme dans bien des domaines, la seule perspective efficace, juste et moins coûteuse car pas d'actionnaires à rémunérer, c'est le service public.

Catherine Fourcade

Les passages en italique sont extraits du *Billet d'humeur* de Christophe Prudhomme paru le 18 août 2025 dans *L'Humanité*



## Reconnaissance de l'État de Palestine, solidarité entre les peuples

Fin septembre 2025, 193 états membres de l'ONU ont reconnu la Palestine comme un état souverain. Ce mouvement avait débuté en 1988, mais ce n'est que le 22 septembre 2025 que la

France acte cette reconnaissance, soit 11 ans après que l'Assemblée nationale en a adopté le principe (voté en 2014)

On peut dire « enfin ! ». C'est là le fruit de la mobilisation constante depuis 2 ans, tant en France qu'à l'échelle mondiale, contre la barbarie de Netanyahu.

### Quel sera l'impact d'une telle reconnaissance ?

Ilan Pappé, *professeur d'université et historien israélien*, écrit dans une tribune : la reconnaissance mondiale actuelle de la Palestine « revêt une importance symbolique en tant que contre-mouvement à la stratégie actuelle d'Israël visant à éliminer la Palestine en tant que peuple, nation, pays et histoire. Toute référence, même symbolique, à la Palestine en tant qu'entité existante à l'heure actuelle est une bénédiction. [...]

Elle empêche la Palestine de disparaître du débat mondial et régional. »

Il note cependant que « les politiciens, en particulier dans les pays du Nord, ne pourront prétendre avoir fait tout leur possible si la Palestine est entièrement occupée par Israël et pleinement annexée. [...] Une telle inaction enfoncera le dernier clou dans le cercueil du droit international. »

### Macron passe sous silence le génocide

Le 19 septembre, le président Macron répondait à une interview de la télévision israélienne. À l'une des questions, il répliquera : « les nombreuses victimes civiles détruisent l'image d'Israël », ce qui interpelle.

Israël ne mène pas des « opérations » qui nuiraient à son « image » ou à « sa crédibilité » mais commet un GÉNOCIDÉ. C'est le terme retenu par la commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui considère dans un rapport publié mardi 16 septembre qu'Israël est en train de commettre un « génocide » à l'égard des Palestiniens dans la bande de Gaza. La Cour pénale internationale (CPI) en janvier 2024 avait déjà rendu une décision demandant à Israël d'empêcher d'éventuels actes de « génocide ».

Cette réalité ne doit pas être gommée.

Israël mène une offensive sans précédent, tuant chaque jour une centaine de personnes, jetant vers l'exode les survivants. Netanyahu poursuit son entreprise d'anéantissement de Gaza, de colonisation de la Cisjordanie, de bombardement sur le Liban, la Syrie...

Sans sanctions économiques, la reconnaissance d'un État Palestinien sera inopérante. Il faut un embargo sur les armes, la suspension de l'accord UE-Israël. Il faut des actes !

### L'action du collectif « Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » :

Avec le collectif *Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens* au sein duquel intervient la CGT du département, nous nous sommes rassemblés devant la mairie de Bourges à l'heure où Macron à la tribune de l'ONU déclarait la reconnaissance par la France de l'État de Palestine.

Nous avons déployé le drapeau Palestinien et rappelé par nos mots d'ordre la responsabilité de Macron qui, par la livraison d'armes à Israël, se rend complice de la poursuite du génocide. Au matin, le drapeau que nous avons accroché sur le fronton de la mairie a été enlevé.

### Et celle de la CGT :

La CGT a salué une décision historique qui doit s'accompagner de l'arrêt du génocide en cours et de la fin de l'occupation. La reconnaissance de l'État de Palestine ne suffit pas à faire cesser les crimes commis par Israël. La situation dramatique actuelle nécessite des sanctions visant le gouvernement israélien, dont la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

Des citoyens du monde entier, dont Cédric Caubère, dirigeant de la CGT, font en ce moment même (à l'heure où nous écrivons) voile vers Gaza sur les bateaux de la Global Sumud Flotilla dans le cadre d'une mission humanitaire pour briser le blocus imposé militairement par Israël : « Ouvrir un couloir humanitaire vers Gaza, où la population est enfermée sous blocus et en cours d'extermination. »

Ces bateaux ont subi des attaques dans les eaux internationales mettant les équipages en danger et les informations en provenance des milieux diplomatiques sont inquiétantes.

L'Espagne a décidé d'envoyer comme l'Italie un navire de guerre escorter la flottille pour Gaza. Le Premier ministre espagnol a aussi annoncé la décision d'embargo sur les armes à destination ou en provenance d'Israël.

La France et l'Union européenne, quant à elles, ne soufflent mot.

En Italie, tandis que les manifestations de soutien sont massives et que les dockers sont à la pointe du combat contre les livraisons d'armes à Israël, la principale centrale syndicale (CGIL) menace d'une grève générale en cas d'attaque sur la Global Sumud Flotilla.

La secrétaire générale, Sophie Binet, s'est adressée par un courrier le 25 septembre au Président de la République « la France, berceau des droits humains, se doit d'honorer son rôle et de faire entendre, par votre voix, une position ferme et juste en faveur du respect du droit international et de la protection des vies humaines. A l'instar de l'Espagne et de l'Italie, la France doit dépêcher un navire militaire dans la zone pour protéger la flottille. ».

Honneur à ces citoyens, honneur à notre camarade Cédric Caubère, ne les quittons pas des yeux !

Gillette Tessier – Gérard Melin

